

Ministère
du travail,
de l'emploi,
de la formation
professionnelle
et du dialogue social

BULLETIN

Officiel

N° 1 - 30 janvier 2015



Travail
Emploi
Formation
professionnelle

Directeur de la publication : Joël BLONDEL

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social
39-43, quai André-Citroën, 75902 Paris Cedex 15

Sommaire chronologique

Textes

12 décembre 2014

Arrêté du 12 décembre 2014 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail	1
---	---

15 décembre 2014

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi	2
Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi	3

7 janvier 2015

Décision du 7 janvier 2015 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 111 « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail »	4
--	---

Sommaire thématique

Textes

Budget

Décision du 7 janvier 2015 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 111 « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail »	4
--	---

Comité technique paritaire

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi	3
---	---

Commission administrative paritaire

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi	2
--	---

Contrôle

Arrêté du 12 décembre 2014 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail	1
---	---

Contrôleur du travail

Arrêté du 12 décembre 2014 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail	1
---	---

Formation professionnelle continue

Arrêté du 12 décembre 2014 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail	1
---	---

Inspection du travail

Arrêté du 12 décembre 2014 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail	1
---	---

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi	2
--	---

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi	3
---	---

Nomination

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi	2
--	---

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi	3
---	---

Décision du 7 janvier 2015 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 111 « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » 4

TRAVAIL – EMPLOI – FORMATION

Formation professionnelle continue
Contrôle
Contrôleur du travail
Inspection du travail

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

**Arrêté du 12 décembre 2014 portant formation pratique pour assurer les contrôles
mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail**

NOR : ETS1481470A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,
Vu le code du travail, et notamment ses articles L. 6361-1 à L. 6361-5 et R. 6361-1 à R. 6362-7 ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2014-1032 du 11 septembre 2014 relatif aux attributions du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social ;
Vu l'arrêté ministériel en date du 30 juillet 2008 portant titularisation des élèves des instituts régionaux d'administration, dont M. Stéphane AMOUROUX, dans le corps des attachés d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;
Vu l'arrêté du 22 juillet 2013 portant organisation de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle ;
Vu l'attestation du 8 décembre 2014 de Mme CURTINOT, adjointe au chef du bureau des personnels administratifs de catégorie A, d'affectation de M. Stéphane AMOUROUX, attaché d'administration de l'État au ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle depuis le 15 janvier 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État placé à la disposition du ministre chargé de la formation professionnelle, M. Stéphane AMOUROUX suit à compter de ce jour la formation pratique prévue à l'article D. 6361-3 du code du travail, au sein de la mission organisation des contrôles de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

Article 2

M. Stéphane AMOUROUX participera aux contrôles en qualité d'assistant durant cette formation.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 12 décembre 2014.

Pour le ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social et par délégation :
Le chef de la mission organisation des contrôles,
S. RÉMY

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Nomination

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social Commission administrative paritaire

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR : ETSR1481468A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, et notamment son article 11 ;

Vu le décret n° 2014-1228 du 22 octobre 2014 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des droits des femmes, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2014 portant création et composition du comité technique d'administration centrale institué dans les départements ministériels relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi et fixant les modalités de vote par correspondance ;

Vu le procès-verbal établi le 5 décembre 2014 par le bureau de vote central à l'issue des élections au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent siègent, en qualité de représentants du personnel, au comité technique d'administration centrale institué auprès du directeur des ressources humaines relevant des ministres chargés du travail et de l'emploi :

Syndicat SYNTEF-CFDT

Membres titulaires

M. Amadis DELMAS, direction générale du travail.

Mme Marie-Soline CHOMEL, direction générale du travail.

M. Christophe BIZET, comité d'histoire des administrations chargées du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Mme Yveline MAVILLE, direction des finances, des achats et des services.

Membres suppléants

M. Vincent JIMENEZ, direction générale du travail.

Mme Émilienne NDJENTCHE, direction des ressources humaines.

Mme Mauricette BARTHELEMI, direction des ressources humaines.

Mme Édith HODE, direction des ressources humaines.

Syndicats UGFF CGT/SNUTEFE-FSU

Membres titulaires

Mme Françoise QUERITE, direction générale du travail.

M. Thierry LESTRADE, délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.
M. Hervé DUBOIS, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

Membres suppléants

Mme Lydie VINCK, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.
Mme Sandra BERNARD, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.
M. Dominique DUFUMIER, direction générale du travail.

Syndicat UNSA-ITEFA

Membres titulaires

Mme Martine NOULIN, direction des ressources humaines.
M. Jacky HAZIZA, direction des finances, des achats et des services.
M. Philippe BRAQUIER, direction des systèmes d'information.

Membres suppléants

Mme Christine CLERVOIX, direction générale du travail.
Mme Maud LAMBERT, délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.
M. Raphaël COMBEAU, direction des systèmes d'information.

Article 2

Le mandat des représentants du personnel mentionnés à l'article 1^{er} prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée de quatre ans.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 15 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Nomination

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social Comité technique paritaire

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR : ETSR1481469A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2014-1228 du 22 octobre 2014 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés des affaires sociales, de la santé, des droits des femmes, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2014 portant création et composition du comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi ;

Vu le procès-verbal établi le 9 décembre 2014 par le bureau de vote central à l'issue des élections au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes dont les noms suivent siègent, en qualité de représentants du personnel, au comité technique ministériel placé auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi.

Syndicat UGFF-CGT

Membres titulaires

M. Anthony SMITH, DIRECCTE de Champagne-Ardenne, unité territoriale de la Marne (51).

Mme Martine CORNELOUP, DIRECCTE de Rhône-Alpes, unité territoriale de l'Ardèche (07).

M. Ian DUFOUR-GRUENAI, DIRECCTE de Rhône-Alpes, unité territoriale du Rhône (69).

Mme Charlotte DOITEAU, DIRECCTE de Midi-Pyrénées, unité territoriale de la Haute-Garonne (31).

Membres suppléants

Mme Christiane BATAILLARD, DIRECCTE de Rhône-Alpes, unité territoriale du Rhône (69).

Mme Sylvie DENOYER, DIRECCTE d'Île-de-France, unité territoriale de Paris (75).

Mme Lydie VINCK, direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

M. Thierry LESTRADE-GONZALES, délégation à l'emploi et à la formation professionnelle.

Syndicat SYNTEF-CFDT

Membres titulaires

M. Frédéric LAISNE, DIRECCTE de Languedoc-Roussillon.

Mme Marie-Claude QUILES, DIRECCTE d'Aquitaine.

M. Jacques ROGER, DIRECCTE du Centre, unité territoriale du Cher (18).

Membres suppléants

M. Luc DURAND, direction générale du travail.
M. Jean-Pierre LAGUETTE, DIRECCTE de Languedoc-Roussillon, unité territoriale de l'Hérault (34).
Mme Émeline GALABRUN, DIRECCTE de Midi-Pyrénées.

Syndicat UNSA-ITEFA

Membres titulaires

Mme Brigitte PINEAU, DIRECCTE des Pays de la Loire.
Mme Martine NOULIN, direction des ressources humaines.
M. Michel ZEAU, DIRECCTE des Pays de la Loire, unité territoriale de la Loire-Atlantique (44).

Membres suppléants

M. Jacky HAZIZA, direction des finances, des achats et des services.
Mme Hélène LUTUN, DIRECCTE de Corse (2B).
M. Daniel CARLIER, DIRECCTE d'Alsace, unité territoriale du Bas-Rhin (67).

Syndicat FO

Membres titulaires

Mme Florence BARRAL BOUTET, DIRECCTE de Rhône-Alpes, unité territoriale de l'Isère (38).
M. Pierre LAMAISON, DIRECCTE du Limousin, unité territoriale de la Haute-Vienne (87).

Membres suppléants

M. Robert PELLETIER, DIRECCTE de Poitou-Charentes, unité territoriale de la Charente (16).
M. Laurent LEFRANCOIS, DIRECCTE du Centre, unité territoriale d'Eure-et-Loir (28).

Syndicat SUD Travail-affaires sociales-solidaires

Membres titulaires

M. Loïc ABRASSART, DIRECCTE de Midi-Pyrénées, unité territoriale de la Haute-Garonne (31).
Mme Naila OTT, DIRECCTE d'Île-de-France, unité territoriale de Seine-et-Marne (77).

Membres suppléants

M. Théodore ASLAMATZIDIS, DIRECCTE d'Île-de-France, unité territoriale de Paris (75).
M. Éric SAMSON, DIRECCTE de Bretagne, unité territoriale d'Ille-et-Vilaine (35).

Syndicat FSU

Membre titulaire

Mme Bernadette BARON, DIRECCTE de Midi-Pyrénées, unité territoriale de la Haute-Garonne (31).

Membre suppléant

M. Dominique MARECHAU, DIRECCTE du Centre, unité territoriale du Cher (18).

Article 2

Le mandat des représentants du personnel mentionnés à l'article 1^{er} prend effet à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée de quatre ans.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 15 décembre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Nomination

Budget

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Décision du 7 janvier 2015 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 111 « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail »

NOR : *ETSG1581471S*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur général du travail,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 2006-1033 du 22 août 2006 modifié relatif à la création de la direction générale du travail au ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 70 ;

Vu l'arrêté du 22 août 2006 modifié relatif à l'organisation de la direction générale du travail,

Décide :

Article 1^{er}

En application de l'article 70 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, les responsables de budgets opérationnels de programme et d'unités opérationnelles du programme 111 « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » sont désignés conformément au tableau joint en annexe.

Article 2

La décision du 13 janvier 2014 portant désignation des responsables de budgets opérationnels de programme et des unités opérationnelles du programme 111 « Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail » est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 7 janvier 2015.

Le directeur général du travail,
Y. STRUILLOU

BUDGETS OPÉRATIONNELS de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES D'UNITÉS opérationnelles
BOP - National DGT (0111-CDGT)	Directeur général du travail	0111-CDGT-CDGT	Directeur général du travail
		0111-CDGT-CDSI	Directeur des systèmes d'information
		0111-CDGT-CCOM	Déléguée à l'information et à la communication
		0111-CDGT-DP01	Préfet de l'Ain
		0111-CDGT-DP02	Préfet de l'Aisne
		0111-CDGT-DP03	Préfet de l'Allier
		0111-CDGT-DP04	Préfet des Alpes-de-Haute-Provence
		0111-CDGT-DP05	Préfet des Hautes-Alpes
		0111-CDGT-DP06	Préfet des Alpes-Maritimes
		0111-CDGT-DP07	Préfet de l'Ardèche
		0111-CDGT-DP08	Préfet des Ardennes
		0111-CDGT-DP09	Préfet de l'Ariège
		0111-CDGT-DP10	Préfet de l'Aube
		0111-CDGT-DP11	Préfet de l'Aude
		0111-CDGT-DP12	Préfet de l'Aveyron
		0111-CDGT-DP13	Préfet des Bouches-du-Rhône
		0111-CDGT-DP14	Préfet du Calvados
		0111-CDGT-DP15	Préfet du Cantal
		0111-CDGT-DP16	Préfet de la Charente
		0111-CDGT-DP17	Préfet de la Charente-Maritime
		0111-CDGT-DP18	Préfet du Cher
		0111-CDGT-DP19	Préfet de la Corrèze
		0111-CDGT-DP2A	Préfet de Corse-du-Sud
		0111-CDGT-DP2B	Préfet de Haute-Corse
		0111-CDGT-DP21	Préfet de la Côte-d'Or
		0111-CDGT-DP22	Préfet des Côtes-d'Armor
		0111-CDGT-DP23	Préfet de la Creuse
		0111-CDGT-DP24	Préfet de la Dordogne
		0111-CDGT-DP25	Préfet du Doubs
		0111-CDGT-DP26	Préfet de la Drôme
		0111-CDGT-DP27	Préfet de l'Eure
		0111-CDGT-DP28	Préfet d'Eure-et-Loir
		0111-CDGT-DP29	Préfet du Finistère
		0111-CDGT-DP30	Préfet du Gard
		0111-CDGT-DP31	Préfet de la Haute-Garonne

BUDGETS OPÉRATIONNELS de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES D'UNITÉS opérationnelles
		0111-CDGT-DP32	Préfet du Gers
		0111-CDGT-DP33	Préfet de la Gironde
		0111-CDGT-DP34	Préfet de l'Hérault
		0111-CDGT-DP35	Préfet d'Ille-et-Vilaine
		0111-CDGT-DP36	Préfet de l'Indre
		0111-CDGT-DP37	Préfet d'Indre-et-Loire
		0111-CDGT-DP38	Préfet de l'Isère
		0111-CDGT-DP39	Préfet du Jura
		0111-CDGT-DP40	Préfet des Landes
		0111-CDGT-DP41	Préfet de Loir-et-Cher
		0111-CDGT-DP42	Préfet de la Loire
		0111-CDGT-DP43	Préfet de la Haute-Loire
		0111-CDGT-DP44	Préfet de la Loire-Atlantique
		0111-CDGT-DP45	Préfet du Loiret
		0111-CDGT-DP46	Préfet du Lot
		0111-CDGT-DP47	Préfet de Lot-et-Garonne
		0111-CDGT-DP48	Préfet de la Lozère
		0111-CDGT-DP49	Préfet de Maine-et-Loire
		0111-CDGT-DP50	Préfet de la Manche
		0111-CDGT-DP51	Préfet de la Marne
		0111-CDGT-DP52	Préfet de la Haute-Marne
		0111-CDGT-DP53	Préfet de la Mayenne
		0111-CDGT-DP54	Préfet de Meurthe-et-Moselle
		0111-CDGT-DP55	Préfet de la Meuse
		0111-CDGT-DP56	Préfet du Morbihan
		0111-CDGT-DP57	Préfet de la Moselle
		0111-CDGT-DP58	Préfet de la Nièvre
		0111-CDGT-DP59	Préfet du Nord
		0111-CDGT-DP60	Préfet de l'Oise
		0111-CDGT-DP61	Préfet de l'Orne
		0111-CDGT-DP62	Préfet du Pas-de-Calais
		0111-CDGT-DP63	Préfet du Puy-de-Dôme
		0111-CDGT-DP64	Préfet des Pyrénées-Atlantiques
		0111-CDGT-DP65	Préfet des Hautes-Pyrénées
		0111-CDGT-DP66	Préfet des Pyrénées-Orientales

BUDGETS OPÉRATIONNELS de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES D'UNITÉS opérationnelles
		0111-CDGT-DP67	Préfet du Bas-Rhin
		0111-CDGT-DP68	Préfet du Haut-Rhin
		0111-CDGT-DP69	Préfet du Rhône
		0111-CDGT-DP70	Préfet de la Haute-Saône
		0111-CDGT-DP71	Préfet de Saône-et-Loire
		0111-CDGT-DP72	Préfet de la Sarthe
		0111-CDGT-DP73	Préfet de la Savoie
		0111-CDGT-DP74	Préfet de la Haute-Savoie
		0111-CDGT-DP75	Préfet de Paris
		0111-CDGT-DP76	Préfet de la Seine-Maritime
		0111-CDGT-DP77	Préfet de Seine-et-Marne
		0111-CDGT-DP78	Préfet des Yvelines
		0111-CDGT-DP79	Préfet des Deux-Sèvres
		0111-CDGT-DP80	Préfet de la Somme
		0111-CDGT-DP81	Préfet du Tarn
		0111-CDGT-DP82	Préfet de Tarn-et-Garonne
		0111-CDGT-DP83	Préfet du Var
		0111-CDGT-DP84	Préfet de Vaucluse
		0111-CDGT-DP85	Préfet de la Vendée
		0111-CDGT-DP86	Préfet de la Vienne
		0111-CDGT-DP87	Préfet de la Haute-Vienne
		0111-CDGT-DP88	Préfet des Vosges
		0111-CDGT-DP89	Préfet de l'Yonne
		0111-CDGT-DP90	Préfet du Territoire de Belfort
		0111-CDGT-DP91	Préfet de l'Essonne
		0111-CDGT-DP92	Préfet des Hauts-de-Seine
		0111-CDGT-DP93	Préfet de la Seine-Saint-Denis
		0111-CDGT-DP94	Préfet du Val-de-Marne
		0111-CDGT-DP95	Préfet du Val-d'Oise
		0111-CDGT-D971	Préfet de la Guadeloupe
		0111-CDGT-D972	Préfet de la Martinique
		0111-CDGT-D973	Préfet de la Guyane
		0111-CDGT-D974	Préfet de La Réunion
		0111-CDGT-D975	Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon
		0111-CDGT-D976	Préfet de Mayotte

BUDGETS OPÉRATIONNELS de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES D'UNITÉS opérationnelles
BOP 111 DIRECCTE (0111-CREG)	Directeur général du travail	0111-CREG-D067	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Alsace
		0111-CREG-D033	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine
		0111-CREG-D063	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne
		0111-CREG-D021	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne
		0111-CREG-D035	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne
		0111-CREG-D045	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre
		0111-CREG-D051	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Champagne-Ardenne
		0111-CREG-D02A	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Corse
		0111-CREG-D025	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Franche-Comté
		0111-CREG-D075	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France
		0111-CREG-D034	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Languedoc-Roussillon
		0111-CREG-D087	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Limousin
		0111-CREG-D057	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lorraine
		0111-CREG-D031	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées

BUDGETS OPÉRATIONNELS de programme	RESPONSABLES de budgets opérationnels de programme	UNITÉS opérationnelles	RESPONSABLES D'UNITÉS opérationnelles
		0111-CREG-D059	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nord - Pas-de-Calais
		0111-CREG-D014	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Basse-Normandie
		0111-CREG-D076	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Haute-Normandie
		0111-CREG-D044	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire
		0111-CREG-D080	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Picardie
		0111-CREG-D086	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Poitou-Charentes
		0111-CREG-D013	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur
		0111-CREG-D069	Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Rhône-Alpes
		0111-CREG-D971	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guadeloupe
		0111-CREG-D972	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Martinique
		0111-CREG-D973	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Guyane
		0111-CREG-D974	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion
		0111-CREG-D975	Directeur de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon
		0111-CREG-D976	Directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Mayotte